



MÉTAUX OSISKO INC.
(AUPARAVANT BOWMORE EXPLORATION LTÉE.)
États financiers consolidés
31 décembre 2017 et 2016

OSISKO METALS INCORPORATED
(PREVIOUSLY BOWMORE EXPLORATION LTD.)
Consolidated Financial Statements
December 31, 2017 and 2016



Le 27 avril 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Métaux Osisko Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Métaux Osisko Inc., qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017, les états consolidés du résultat et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires incluant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Métaux Osisko Inc. au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Autres points

Les états financiers consolidés de Métaux Osisko Inc. au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers consolidés une opinion non modifiée en date du 1^{er} mai 2017.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122718



April 27, 2018

Independent Auditor's Report

To the Shareholders of Osisko Metals Incorporated

We have audited the accompanying consolidated financial statements of Osisko Metals Incorporated, which comprise the consolidated statement of financial position as at December 31, 2017 and the consolidated statements of loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the year then ended, and the related notes, which comprise a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the consolidated financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250 René-Lévesque Boulevard West, Suite 2500, Montréal, Quebec, Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205 5000, F: +1 514 876 1502*

"PwC" refers to PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., an Ontario limited liability partnership.



We believe that the audit evidence we have obtained in our audit is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Osisko Metals Incorporated as at December 31, 2017 and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Other matter

The consolidated financial statements of Osisko Metals Incorporated as at December 31, 2016 and for the year then ended were audited by another auditor who expressed an unmodified opinion on those consolidated financial statements on May 1, 2017.

*PricewaterhouseCoopers LLP*¹

¹ CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A122718

	Notes	2017	2016	
		\$	\$	
ACTIFS				ASSETS
COURANT				CURRENT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	29 053 274	197 365	Cash and cash equivalents
Débiteurs		531 861	142 779	Receivables
Investissements	6	8 013 445	-	Investments
Frais payés d'avance		16 207	6 618	Prepaid expenses
		37 614 787	346 762	
NON COURANT				NON-CURRENT
Taxes sur les produits et services à recevoir		-	161 334	Sales tax receivable
Immobilisations corporelles		110 264	1 057	Property and equipment
Investissements	6	86 208	76 174	Investments
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	5 544 448	2 153 458	Exploration and evaluation of assets
		5 740 920	2 392 023	
Total des actifs		43 355 707	2 738 785	Total assets
PASSIFS				LIABILITIES
COURANT				CURRENT
Fournisseurs et autres créateurs		2 099 099	590 184	Trade and other payables
Solde du prix d'achat à payer	7	2 096 875	-	Balance of purchase price payable
Autre passif	8	2 106 353	60 212	Other liability
		6 302 327	650 396	
NON COURANT				NON-CURRENT
Solde du prix d'achat à payer	7	500 000	-	Balance of purchase price payable
Passifs d'impôt différé	10	-	395 610	Deferred income tax liabilities
		500 000	395 610	
Total des passifs		6 802 327	1 046 006	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital social	9	43 543 921	14 900 028	Share capital
Bons de souscription	9	5 731 861	284 926	Warrants
Surplus d'apport		6 197 134	3 436 016	Contributed surplus
Cumul des autres éléments du résultat global		(56 499)	(941 085)	Accumulated other comprehensive income (loss)
Déficit		(18 863 037)	(15 987 106)	Deficit
Total des capitaux propres		36 553 380	1 692 779	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres		43 355 707	2 738 785	Total liabilities and equity

Engagements et éventualités 16 Contingencies and commitments
 Événements subséquents 17 Subsequent events

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 27 avril 2018. These consolidated financial statements were approved by the Company's board of directors on April 27, 2018.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 (s) Paul Dumas – « Administrateur »
 (s) Claude Charron – « Administrateur »

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés. The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

APPROVED BY THE BOARD OF DIRECTORS
 (s) Paul Dumas – « Director »
 (s) Claude Charron – « Director »

Notes	2017	2016	
	\$	\$	
Dépenses opérationnelles			
Honoraires professionnels et de consultation	802 807	121 587	Operating expenses
Honoraires de gestion	160 000	36 600	Consulting and professional fees
Paiement fondé sur des actions	1 950 091	231 784	Management fees
Charge au titre des avantages du personnel	189 218	120	Share based payment
Frais de déplacement et représentation	155 269	5 914	Employee benefit expenses
Frais de publicité et congrès	110 720	564	Travelling expenses and representation
Frais de bureau	123 983	18 947	Advertising costs and congress expenses
Frais (revenu) financiers	(165 190)	233	Office expenses
Inscriptions et informations aux actionnaires	68 609	26 244	Financial (revenu) fees
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	552 425	Registration and shareholders informations
Dépréciation sur investissements	6	874 552	Write-off of mining properties
Perte sur dispositions d'immobilisations d'immobilisations corporelles		-	Impairment on investment
Gain sur vente de royaumes	7	(2 461 986)	Loss on property and equipment disposal
Gain sur règlement de comptes fournisseurs		-	Gain on sale of royalties
Gain de change		(332)	Gain on settlement of accounts payable
Mauvaises créances		(4 546)	Gain on foreign exchange
Frais de prospection et d'évaluation		146 701	Bad debts
Provision pour indemnités à payer relativement aux financements accréditifs		153 443	Exploration and evaluation fees
Autres charges opérationnelles		580 000	Provision for indemnities to be paid in relation with flow-through placements
Amortissement des immobilisations corporelles		79 457	Other operating expenses
Perte nette avant impôts	3 331 753	922 097	Depreciation of property and equipment
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(455 822)	62 927	Loss before income taxes
Perte nette de l'exercice	2 875 931	985 024	Deferred income tax expenses (recovery)
			Net loss for the year
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat net			
Perte de valeur des actifs disponibles à la vente inscrite aux états du résultat net	6	874 552	Other comprehensive income loss that will be reclassified subsequently to profit or loss
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	Impairment of available for-sale financial assets recognized in the statements of loss
		10 034	Net change in fair value of available-for-sale financial assets
		884 586	
Résultat global total	1 991 345	987 521	Total comprehensive loss
Résultat par action de base et dilué	(0,06)	(0,04)	Basic and diluted loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	47 235 060	27 470 617	Weighted average number of shares outstanding

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

Métaux Osisko Inc.

(Auparavant Bowmore Exploration Ltée.)

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Osisko Metals Incorporated

(Previously Bowmore Exploration Ltd.)

Consolidated Statements of Changes in Equity

For the years ended on December 31, 2017 and 2016

(in Canadian dollars)

	Notes	Nombre d'actions ordinaires/ Number of common shares	Capital social/ Share capital	Bons de souscription/ warrants	Surplus d'apport/ contributed surplus	Cumul des autres éléments du résultat global/ accumulated other comprehensive income	Déficit/ deficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère/ Equity attributable to owners of the parent
Solde au 1^{er} janvier 2017		28 605 321	14 900 028	284 926	3 436 016	(941 085)	(15 987 106)	1 692 779
Actions émises dans le cadre de placements privés	9.1	31 562 500	19 472 810	5 777 190	-	-	-	25 250 000
Actions émises dans le cadre de placements privés accréditifs	9.1	8 094 333	11 495 900	-	-	-	-	11 495 900
Acquisition de propriétés minières	9.1	1 008 334	334 084	-	-	-	-	334 084
Autre passif relié aux placements accréditifs	9.1	-	(2 231 830)	-	-	-	-	(2 231 830)
Exercice de bons de souscription		1 113 729	786 098	(117 859)	-	-	-	668 239
Expiration de bons de souscription	9.2	-	-	(1 250)	1 250	-	-	-
Rémunération à base d'actions		-	-	-	2 759 868	-	-	2 759 868
Frais d'émission		-	(1 213 169)	(211 146)	-	-	-	(1 424 315)
Perte nette		-	-	-	-	-	(2 875 931)	(2 875 931)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	884 586	-	-	884 586
Solde au 31 décembre 2017		70 384 217	43 543 921	5 731 861	6 197 134	(56 499)	(18 863 037)	36 553 380
Solde au 1^{er} janvier 2016		25 646 987	14 523 276	130 699	3 112 750	(938 588)	(15 002 082)	1 826 055
Unités émises dans le cadre d'un placement privé	9.1	1 666 667	198 326	151 674	-	-	-	350 000
Unités émises dans le cadre d'un placement privé accréditifs	9.1	1 291 667	303 538	83 962	-	-	-	387 500
Autre passif relié aux placements accréditifs		-	(83 963)	-	-	-	-	(83 963)
Frais d'émission d'actions		-	(41 149)	10 073	-	-	-	(31 076)
Paiement fondé sur les actions		-	-	-	231 784	-	-	231 784
Expiration de bons de souscription	9.2	-	-	(91 482)	91 482	-	-	-
Perte nette		-	-	-	-	-	(985 024)	(985 024)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(2 497)	-	-	(2 497)
Solde au 31 décembre 2016		28 605 321	14 900 028	284 926	3 436 016	(941 085)	(15 987 106)	1 692 779

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

	Notes	2017	2016	
		\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de l'exercice		(2 875 931)	(985 024)	Loss for the year
Paiement fondé sur des actions		1 950 091	231 784	Share based payment
Gain sur vente de royautes		(2 461 986)	-	Gain on sale of royalties
Amortissement des immobilisations corporelles		16 200	654	Depreciation of property and equipment
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		-	780	Loss on disposal of property and equipment
Gain sur règlement de comptes fournisseurs		-	(332)	Gain on settlement of accounts payable
Autres charges opérationnelles		1 451	-	Other operating expenses
Dépréciation sur investissements		874 552	-	Impairment on investment
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		552 425	461 208	Write-off of exploration and evaluation assets
Charge (recouvrement) d'impôt différé		(455 821)	62 927	Deferred income tax expenses (recovery)
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	11	1 240 055	(209 821)	Change in non-cash working capital items
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		<u>(1 158 964)</u>	<u>(437 824)</u>	Net cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Vente de royautes		5 000 000	-	Sale of royalties
Acquisition d'investissements		(8 013 445)	-	Acquisition of investments
Acquisition d'immobilisations corporelles		(125 409)	(179)	Acquisition of property and equipments
Crédit d'impôts sur actifs d'exploration et d'évaluation		-	9 850	Tax credit on exploration and evaluation assets
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(2 710 620)	(154 355)	Additions to exploration and evaluation of assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<u>(5 849 474)</u>	<u>(144 684)</u>	Net cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Unités émises dans le cadre d'un placement privé		25 250 000	339 110	Units issued for private placement
Actions émises dans le cadre d'un placement privé accréditif		11 495 900	387 500	Shares issued for private placement flow-through
Exercice de bons de souscription		668 239	-	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions et d'unités		(1 549 792)	(31 076)	Issuance costs of shares and units
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>35 864 347</u>	<u>695 534</u>	Net cash flows from financing activities
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		28 855 909	113 026	NET INCREASE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		<u>197 365</u>	<u>84 339</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS AT BEGINNING OF THE YEAR
		<u>29 053 274</u>	<u>197 365</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS AT END OF THE YEAR

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

The accompanying notes are an integral part of the consolidated financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Métaux Osisko Inc. et ses filiales (ci-après la «Société») se spécialisent dans l'exploration et l'évaluation de métaux de base sur des propriétés au Canada.

L'adresse du siège social de Métaux Osisko Inc. et sa principale place d'affaires est située au 1100, Ave. Des Canadiens de Montréal, Bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la Business Corporations Act (Alberta) le 10 mai 2000 et a obtenu son inscription à titre de société de capital conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX («TSX-V») le 22 août 2001. Depuis mai 2017, la Société est enregistrée en vertu de la British Columbia Business Corporation Act. En juin 2017, la Société a modifié son nom de «Bowmore Exploration Ltée» pour «Métaux Osisko Inc.».

Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la bourse de croissance TSX sous le symbole OM à la bourse de Francfort sous le symbole OB5.

2. MODE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de filiales en propriété exclusive dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la note 3.

Les présents états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur. En outre, ces états financiers consolidés ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, à l'exception de l'information concernant les flux de trésorerie.

Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent, exception faite de la présentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie affectée à l'exploration qui ont été regroupés sous la trésorerie et équivalent de trésorerie. Des chiffres comparatifs dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, notamment le poste variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement, le poste trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice et le poste trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ont été modifiés pour se conformer à la présentation adoptée au cours de l'année en cours. Le chiffre présenté dans le poste trésorerie et équivalents de trésorerie aux états consolidés de la situation financière représente maintenant la somme des deux types de trésorerie préalablement présentés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 avril 2017.

1. NATURE OF OPERATIONS

Osisko Metals Incorporated and its subsidiaries (hereinafter the "Company") specialize in exploration and evaluation of base metals properties located in Canada.

The address of Osisko Metals Incorporated registered office and its principal place of business is 1100 Ave. Des Canadiens de Montreal, Suite 300, Montreal, Quebec, Canada.

The Company was incorporated under the provisions of the Business Corporations Act (Alberta) on May 10, 2000 and obtained a listing as a Capital Pool Company pursuant to the policies of the TSX Venture Exchange ("TSX-V") on August 22, 2001. Since May 2017, the Company is registered under the British Columbia Business Corporation Act. In June 2017, the Company amended its name from "Bowmore Exploration Ltd" to "Osisko Metals Incorporated".

The Company's shares are listed under the symbol OM on the TSX Venture Exchange and under the symbol OB5 on the Frankfurt stock exchange.

2. BASIS OF PREPARATION OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

These consolidated financial statements have been prepared in accordance with the International financial reporting standards ("IFRS") as issued by the International Accounting Standards Board ("IASB").

The consolidated financial statements include the accounts of wholly-owned subsidiaries prepared using the significant accounting policies described in Note 3.

These consolidated financial statements have been prepared on a historical cost basis except for the revaluation of certain financial instruments to fair value. In addition, these consolidated financial statements have been prepared using the accrual basis of accounting except for cash flow information.

The accounting policies, methods of computation and presentation applied in these consolidated financial statements are consistent with those of the previous financial year, except for the presentation of the cash and cash equivalents and the cash reserved for exploration that have been grouped under cash and cash equivalents. The comparative figures in the consolidated statements of cash flows, especially the line change in non-cash working capital, the line cash and cash equivalents at the beginning of the year and the line cash and cash equivalents at the end of the year, have been modified to conform to the presentation adopted in the current year. The figure presented in the line cash and cash equivalents in the consolidated statements of financial position now represents the sum of both types of cash and cash equivalents previously presented.

The consolidated financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on April 27, 2017.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Cette norme a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) en juin 2016. Les modifications visent à fournir des indications sur la comptabilisation : de l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour satisfaire aux obligations relatives à la retenue d'impôt à la source; d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassee comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Aucune incidence n'est attendue à l'égard de l'application de ces modifications à la norme IFRS 2 puisqu'il n'y a pas de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie.

IFRS 9 – Instruments financiers

La version définitive de cette nouvelle norme, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés. Cette norme reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants : les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassee comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé; un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. La version définitive de la nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

3.1 New and revised IFRSs in issue but not yet effective

IFRS 2 – Share-based Payment

This standard has been revised to incorporate amendments issued by the International Accounting Standards Board (IASB) in June 2016. The amendments provide guidance on the accounting for: the effects of vesting and non-vesting conditions on the measurement of cash-settled share-based payments; share-based payment transactions with a net settlement feature for withholding tax obligations; and a modification to the terms and conditions of a share-based payment that changes the classification of the transaction from cash-settled to equity-settled. The amendments are effective for annual periods beginning on or after January 1, 2018. On adoption of the amendments, the Company does not expect any impact on its consolidated financial statements as there are no cash-settled share-based payments.

IFRS 9 - Financial Instruments

The final version of this new standard, issued by the IASB in July 2014, replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement and IFRIC 9 Reassessment of Embedded Derivatives. This standard largely retains the classification and measurement requirements and new hedge accounting model included in earlier versions, while introducing a single forward-looking expected credit loss impairment model.

The main features introduced in the final version of this new standard are as follows: financial assets are measured at fair value through other comprehensive income if they are held within a business model whose objective is to both collect contractual cash flows and sell financial assets, and the contractual cash flows are solely payments of principal and interest; all gains and losses on financial assets measured at fair value through other comprehensive income are recognized in profit or loss when the financial asset is impaired, reclassified to fair value through profit or loss, or derecognized; an expected credit loss impairment model is applicable to financial instruments measured at amortized cost or fair value through other comprehensive income, lease receivables, contract assets or loan commitments and financial guarantee contracts. An entity recognizes 12-month expected credit losses if the credit risk of a financial instrument has not increased significantly since initial recognition and lifetime expected credit losses if credit risk has increased significantly since initial recognition. The final version of this new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2018. The Company is currently analyzing the potential effects of adopting this standard on its consolidated statements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.1 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

IFRS 16, Contrats de location

Cette nouvelle norme, publiée par l'International Accounting Standards Board en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location.

La nouvelle norme annule et remplace les dispositions d'IAS 17 Contrats de location, d'IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, de SIC-15 Avantages dans les contrats de location simple et de SIC-27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Une application anticipée est permise pour les entités qui appliquent également IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La Société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.1 New and revised IFRSs in issue but not yet effective (continued)

IFRS 16 Leases

This new standard, issued by the International Accounting Standards Board in January 2016, sets out the principles for the recognition, measurement, presentation and disclosure of leases for both the lessee and the lessor. The new standard introduces a single lessee accounting model that requires the recognition of all assets and liabilities arising from a lease.

The new standard supersedes the requirements in IAS 17 Leases, IFRIC 4 Determining whether an Arrangement contains a Lease, SIC-15 Operating Leases – Incentives, and SIC-27 Evaluating the Substance of Transactions Involving the Legal Form of a Lease.

The new standard is effective for years beginning on or after January 1, 2019. An early application is permitted for entities that also apply IFRS 15, Revenue from contracts with customers. The Company is currently studying the potential impact of the adoption of this standard on its consolidated financial statements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.2 Périmètre et méthodes

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et de ses filiales. Les filiales sont toutes des entités dont la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Les filiales de la Société sont détenues à 100 % par la Société mère. La date de présentation de l'information financière de toutes les filiales est le 31 décembre.

Les profits non-réalisés et les pertes non-réalisées sur des opérations entre les sociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Toutes les transactions intragroupes, les soldes, les produits et les charges sont éliminés lors de la consolidation.

Filiales

Les informations sur les filiales de la Société au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Pourcentage de détention / Holding percentage				
Nom des filiales / Name of subsidiaries	Activité / Activity	Pays de constitution / Country of incorporation	Intérêt et droit de vote / Interest and voting	Contrôle détenu / Control held
Bowmore Exploracion de Mexico S.A. de C.V. ("Bow Mex")	Exploration de minéraux au Mexique / Mineral exploration in Mexico	Mexique / Mexico	100 %	100 %
Bowmore O & G ("O & G")	Société de placement / Holding company	Canada	100 %	100 %

3.3 Monnaie fonctionnelle, monnaie de présentation et conversion en monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société, de Bow Mex et de O & G.

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Pour préparer les états financiers des entités individuelles, les transactions en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangères) sont comptabilisées au cours de charge en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours de charge en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au cours historique à la date de la transaction. Tous les écarts de conversion sur ces transactions en monnaies étrangères sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global au titre des profits ou pertes de change.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.2 Basis of consolidation

The consolidated financial statements of the Company include the accounts of the parent company and its subsidiaries. Subsidiaries are all entities of which the Company has the power to govern the financial and operating policies. The Company's subsidiaries are 100% owned by the parent. The date of presentation of financial information of all subsidiaries is December 31.

Unrealized gains and unrealized losses on transactions between companies are eliminated on consolidation.

All intercompany transactions, balances, income and expenses are eliminated on consolidation.

Subsidiaries

Information on the Company's subsidiaries at December 31, 2017 are as follows:

3.3 Functional currency, presentation currency and conversion in foreign currency
Functional and Presentation Currency
Items included in the financial statements of each of the Company's entities are measured using the currency of the primary economic environment in which the entity operates (the "functional currency"). The financial statements are presented in Canadian dollars, which is the functional currencies of the Company, Bow Mex and O & G.
Foreign Currency Transaction of Transactions

In preparing the financial statements of individual entities, transactions in currencies other than the entity's functional currency (foreign currency) are recorded at the rates of exchange prevailing at the date of the transactions. At each statement of financial position date, monetary assets and liabilities are translated using at the period end foreign exchange rate. Non-monetary assets and liabilities are translated at historical rates on the date of the transaction. All gains and losses on translation of these foreign currency transactions are included in the consolidated statement of loss and comprehensive loss within foreign exchange.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-après.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après :

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation, soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global, des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux instruments financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Ils sont présentés dans les actifs courants lorsqu'ils sont recouvrables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice. Les débiteurs sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers. Les taxes sur les produits et services à recevoir et les crédits miniers à recevoir ne sont pas considérés à titre d'actifs financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. La trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée à l'exploration et certains investissements sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs de cette catégorie sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. Les instruments présentés dans cette catégorie sont présentés dans l'actif courant.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.4 Financial instruments

Financial assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the instrument and are measured initially at fair value adjusted for transaction costs, except for those carried at fair value through profit or loss and available-for-sale financial assets, which are measured initially at fair value. The subsequent measurement of financial assets and financial liabilities is described below.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when extinguished, discharged, terminated, cancelled or expired.

Financial assets and liabilities are initially measured at fair value plus transaction costs and are subsequently measured as described below:

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets are classified in the following categories at the time of initial recognition:

- Loans and receivables;
- Financial assets at fair value through net income;
- Available-for-sale financial assets.

The category determines subsequent method of measurement and whether any resulting income and expense is recognized in net income or in other comprehensive income. All income and expenses relating to financial instruments are recognized in income and presented within finance costs or finance income.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. After initial recognition they are measured at amortized cost using the method of effective interest rate, less a provision for impairment. Discounting is omitted if its effect is not significant. They are included in current assets when they will be realized within 12 months of the reporting date. Receivables are classified into this category of financial instruments. Taxes receivable and mining tax credits receivable are not considered as financial assets.

Financial assets at fair value through net income

Financial assets at fair value through net income include financial assets that are classified as held for trading or that satisfy certain conditions and which are designated as fair value through net income at the time of initial recognition. These financial instruments are held for the purpose of selling them in short term. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and some investments are classified into this category of financial instruments.

Assets in this category are measured at fair value and gains or losses are recognized in net income. These financial instruments are classified as current assets.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne se qualifient, pour la classification, dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés dans la réserve intitulée cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net dans les produits financiers ou charges financières et est présenté comme un ajustement de reclassement dans les autres éléments du résultat global.

L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les produits financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme étant non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois, auquel cas il serait alors considéré dans les actifs courants. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent des titres cotés de sociétés d'exploration minière.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- Des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- Une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créateurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

Les passifs financiers sont présentés dans les passifs courant lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivants la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non courants.

3.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et tous les placements à court terme très liquides ayant une échéance initiale d'au plus trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6 Investissements à court terme

La Société considère que les placements à court terme sont ceux dont l'échéance résiduelle au moment de l'achat est de plus de 90 jours, mais moins de un an.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.4 Financial instruments (continued)

Available-for-sale financial assets

Available-for-sale financial assets are financial assets that are non-classified derivatives that are designated in this category or not qualified in any other categories of financial assets.

All available-for-sale financial assets are subsequently measured at fair value. Gains and losses are recognized in other comprehensive income and are included in the reserve titled accumulated other comprehensive income in equity. When the asset is sold or impaired, the accumulated gains or losses recognized in other comprehensive income is reclassified to net income in financial income or financial expense and is presented as a reclassification adjustment in other comprehensive income.

Interest calculated on the effective interest rate method and dividends are recognized to net income in financial income. Available-for-sale financial assets are classified as non-current, unless the investment matures within twelve months, in which case they are presented as current assets. Available-for-sale financial assets of the Company include marketable securities of publicly traded mining exploration companies.

Impairment of financial assets

All financial assets, except those at fair value through net income, are tested for impairment at each reporting date. Financial assets are impaired when there is objective evidence that a financial asset or group of financial assets were subjected to an impairment loss.

Objective evidence of impairment could include:

- Significant financial difficulty on the part of the issuer or counterparty;
- Default or delinquency in interest or principal payments;
- Increasing probability that the borrower will enter bankruptcy or other financial reorganization.

Financial liabilities

Financial liabilities of the Company include trade and other payables.

Financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest rate method.

Interest charges are presented in the financial expenses.

Financial liabilities are classified as current liabilities if payment is due within twelve months, otherwise they are presented as non-current liabilities.

3.5 Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash on hand and short-term highly liquid investments with an initial maturity of three months or less that are readily convertible to known amounts of cash and which are exposed to an insignificant risk of changes in value.

3.6 Short-term investment

The Company considers short-term investments to include amounts held with remaining maturities at the point of purchase of more than 90 days and less than one year.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.7 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits de droits remboursables sur perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits de droits remboursables sur perte s'appliquent aux frais d'exploration admissibles engagés dans la province du Québec.

De plus, la Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés par les sociétés minières. Les crédits d'impôt remboursables et les crédits de droits remboursables sur perte de droits sont imputés en réduction des frais engagés en vertu de l'IAS 20, lorsque la Société est raisonnablement certaine qu'ils seront encaissés. Les crédits d'impôts enregistrés par la Société doivent faire l'objet de révisions et d'approbation par les autorités fiscales, et il est possible que le montant accordé diffère du montant comptabilisé.

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulées.

Le coût historique comprend tous les coûts encourus initialement pour acquérir une immobilisation corporelle.

Les dépenses courantes afférentes à l'entretien des immobilisations corporelles sont comptabilisées au résultat net lorsqu'elles sont engagées.

La charge d'amortissement pour chaque exercice est comptabilisée en résultat net. L'amortissement d'un actif cesse quand il est classé comme détenu pour la vente ou quand il est sorti du bilan.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées utiles homogènes selon la méthode de l'amortissement dégressif décrite ci-dessous:

Mobilier et équipement de bureau	20 %	Furniture and office equipment
Équipement informatique	30 %	Computer equipment
Immobilisation incorporelles	30 %	Intangible assets

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile sont révisées chaque année.

Les gains ou les pertes découlant de la disposition des immobilisations corporelles sont déterminés comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable et sont présentés dans les autres produits et charges au résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.7 Tax credits and refundable fees

The Company is entitled to refundable credits on duties from a loss under the Act respecting duties on mining. These refundable credits on loss are applicable on or against eligible exploration expenses incurred in the Province of Quebec.

In addition, the Company is entitled to refundable tax credits on eligible expenses incurred by mining companies. The refundable tax credits and loans repayable on loss of rights have been charged against the costs incurred under IAS 20, when the Company is reasonably certain that they will be received. Tax credits recorded by the Company are subject to review and approval by the tax authorities, and it is possible that this amount differs from the amount recorded.

3.8 Property and equipment

Property and equipment are recognized at cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses.

Historical cost includes all costs incurred initially to acquire a property and equipment.

Costs of day-to-day maintenance of property and equipment are recognized in net income when incurred.

The depreciation expense for each year is recognized in net income. Depreciation of an asset ceases when it is classified as held for sale or when it is derecognized.

Depreciation of property and equipment is calculated on components that have homogeneous useful lives by using the declining balance method as described below:

Mobilier et équipement de bureau	20 %	Furniture and office equipment
Équipement informatique	30 %	Computer equipment
Immobilisation incorporelles	30 %	Intangible assets

The residual value, depreciation method and the useful lives are reviewed every year.

Gains or losses on disposals of property and equipment, are determined as the difference between the disposal proceeds and the carrying amount of the assets and are included as part of other gains and losses in net income.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières.

Ces actifs sont présentés au coût moins les pertes de valeur et les crédits d'impôt et de droits remboursables.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les produits accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation.

Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage et les activités liées à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les salaires reliés à ces activités sont aussi capitalisés et répartis entre les propriétés minières selon le temps qui leur est accordé. Les dépenses sont capitalisées lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques seront réalisés et qu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable;
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs d'exploration et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Lors de la disposition d'une propriété minière, le produit de la vente est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte au résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les droits miniers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Lorsque l'étape de développement est complétée, tous les actifs inclus sous les actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie actifs miniers et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.9 Exploration and evaluation assets

The exploration and evaluation assets include costs of mineral rights and expenditures on exploration and evaluation of mining properties.

These assets are stated at cost less impairment losses and tax credits and refundable rights.

Costs incurred prior to the acquisition of legal rights of exploration and evaluation are recognized in net income when incurred.

Mineral rights and expenditures on exploration and evaluation are included in the cost of the asset property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated. Ancillary income earned during the period of exploration and evaluations are included in net income. No depreciation is charged during the exploration and evaluation phase.

Capitalized costs include the topographical, geological, geochemical and geophysical exploration, drilling, trenching, sampling and activities in relation to evaluating the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. Wages associated with these activities are capitalized and distributed among the mining properties as per the time allocated to them. Expenditures are capitalized if there is sufficient evidence to support probability of generating positive economic returns and if they meet all the following criteria :

- they are intended to be used for mineral production;
- properties have been acquired and the expenses were incurred for a sustainable use;
- they are not intended to be sold in the normal course of business.

The Company periodically reviews the facts and circumstances shown in IFRS 6 indicating the need to submit the exploration and evaluation asset for impairment testing. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. If it was determined that the viability of a project is not provided or if the project was abandoned, the capitalized amount would be reduced to its recoverable amount, the difference then being recognized immediately in net income.

The proceeds of sale arising on the disposal of exploration and evaluation assets is recorded as a reduction of the carrying amount and any surplus or deficit is recognized in net income.

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, mineral rights and exploration and evaluation costs relating to the mining property is then transferred to the category mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment, and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

Once the development phase is completed, all assets included in mining assets under construction are transferred to the mining assets category and amortized over the useful lives of these assets.

Although the Company has taken measures consistent with industry practices for the current stage of exploration of such properties to obtain title to mining properties in which it holds a financial interest, these procedures do not guarantee the validity of title. The title to mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.10 Provisions, passifs et actifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de fonds sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les estimations de flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui reflète l'application courante du marché de la valeur temporelle de l'argent et, s'il y a lieu, des risques spécifiques au passif.

3.11 Impôts sur le résultat et impôt minier différé

La charge d'impôt, comptabilisée en résultat net, est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale.

L'impôt différé sur les différences temporelles liées à la participation dans des filiales et des coentreprises n'est pas comptabilisé si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses liées aux activités d'exploration au profit des investisseurs. L'impôt différé lié à des différences temporaires est comptabilisé à la date où les dépenses admissibles sont engagées.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont présentés comme non courants.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.10 Provisions, contingent liabilities and contingent assets

A provision is recognized when the Company has a present obligation legal or constructive obligation as a result of a past event, it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount of the obligation can be reliably estimated. If the effect is material, provisions are determined by discounting expected future cash flow at a pre-tax rate that reflects the current market assessments of the time value of money and, if applicable, risks specific to the liability.

3.11 Current and deferred income mining taxes

The tax expense, recognized in net income, includes current tax and deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the deferred tax assets and liabilities method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax basis.

Deferred tax on temporary differences related to investments in the subsidiaries and joint ventures is not recognized if the Company is able to control the reversal of temporary differences and it is probable that the reversal will not occur in the foreseeable future.

Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, according to tax rates that are expected to be applied during their respective period of realization, when these rates are substantively enacted by the end of the presentation period of the financial information.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be used against future taxable income.

Deferred tax assets or liabilities are offset only when the Company has the right and intention to offset assets and liabilities due to taxes arising from the same tax authorities.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred tax in net income, unless they concern items that have been recognized in other comprehensive income or directly in equity, in which case the deferred tax matching is also recognized in other comprehensive income or equity, respectively.

Under tax law concerning flow-through investment, the Company is required to forego deductions for expenses related to exploration activities to investors. Deferred tax related to temporary differences is recorded at the moment the eligible expenditures are made.

Deferred tax assets or liabilities are classified as non-current.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.12 Capitaux propres

Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés aux capitaux propres. Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'actions, d'actions accréditives et de bons de souscription sont comptabilisés au prorata entre les composantes au cours de la période où ces transactions ont eu lieu.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Les produits sont imputés en proportion de la juste valeur des actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et de la juste valeur des bons de souscription établie en utilisant la méthode d'évaluation Black-Scholes.

Placements accréditifs

La Société peut financer certaines dépenses d'exploration en émettant des actions accréditives. La Société renonce aux déductions de dépenses pour ressources en faveur des investisseurs, conformément à la loi de l'impôt applicable. La différence entre le cours de l'action ordinaire ou la valeur comptable des actions ordinaires et le montant que les investisseurs ont payé pour les actions (la « prime ») est comptabilisée à titre d'autre passif, lequel est repris sous forme de produit d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été engagées.

3.13 Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par celui-ci est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés au résultat net ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Les paiements fondés sur des actions octroyés aux courtiers sont comptabilisés à titre de frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est créditee au surplus d'apport.

Si la période d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition sont applicable, la charge est répartie sur la période d'acquisition des droits, sur la base de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions qui seront acquises. Les conditions d'acquisition exclues du marché sont incluses dans les hypothèses sur le nombre d'options susceptibles de devenir exercéables.

Les estimations sont ensuite révisées s'il y a une indication que le nombre d'options sur actions qui seront acquises diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition est comptabilisé dans la période en cours.

Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les produits reçus, nets des coûts de transaction directement attribuables, sont crédités au capital-actions.

La juste valeur de la rémunération et paiements fondés sur des actions est établie en utilisant la méthode Black-Scholes.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.12 Equity

Share capital and warrants

Common shares and warrants are classified in equity. Issue costs that are directly attributable to the issuance of shares, flow-through shares and warrants are prorated between components during the period when these transactions occur.

Issuance of units

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. Proceeds are charged in proportion to the fair value of shares based on the stock prices at the time of issue and the fair value of the warrants determined using the Black-Scholes method.

Flow-through placements

The Company may finance some exploration expenditures through the issuance of flow-through shares. The resource expenditure deductions for income tax purposes are renounced investors in accordance with the appropriate income tax legislation. The difference between the quoted price of the common shares or the amount recognized in common shares and the amount the investors pay for the shares (the "premium") is recorded as another liability, which is reversed as a deferred tax when eligible expenditures have been made.

3.13 Share-based payments

The Company offers a share option plan for its eligible directors, employees and consultants. None of the Company's plans feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based compensation are measured at their fair value. Where employees are rewarded using share-based compensation, the fair value of the services rendered by the employees is determined indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. This fair value is evaluated at the attribution date.

All equity-settled share-based compensation are ultimately recognized as an expense in net income or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

Brokers' share-based compensation is recorded as cost of issuing equity instruments and the consideration is credited to contributed surplus.

If vesting period or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable.

Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period.

Upon exercise of share options, the proceeds received net of any directly attributable transaction costs are credited to share capital.

The share-based compensation are recorded at their fair value determined by the Black-Scholes model.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

3.14 Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

3.15 Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit celui de l'acquisition, de l'exploration et de l'évaluation de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada. La Société n'a présentement aucune activité au Mexique.

3.16 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin au résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les éléments pour lesquels les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations sont décrits ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Déterminer s'il y a des faits et des circonstances indiquant une perte de valeur ou de reprise de pertes de valeur est un processus subjectif impliquant le jugement et un certain nombre d'estimations et d'interprétations dans de nombreux cas.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'elle soit renouvelée;
- D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni planifiées;
- L'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

3.14 Basic and diluted earnings per share

Basic earnings per share is calculated by dividing the earnings attributable to common shareholders of the Company by the weighted average number of outstanding shares during the period. Diluted earnings per share is calculated by adjusting the profit attributable to common equity holders of the Company and the weighted average number of outstanding shares and the effects of all dilutive potential common shares. It is assumed that the potential dilutive common shares were converted into common shares at the beginning of year or the date of issuance of the potential common shares, if later.

To calculate diluted earnings per share, an entity shall assume that the dilutive options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of the common shares during the period.

3.15 Segmental reporting

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and evaluation of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada. The Company has currently no activities in Mexico.

3.16 Operating lease agreements

Leases in which a significant portion of the risks and rewards of ownership are retained by the lessor are classified as operating leases. Payments made under operating leases are charged to the income statement on a straight-line basis over the period of the lease. Related expenses, such as maintenance and insurance expenses are recorded in the income statement as they are incurred.

4. ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, management undertakes a number of judgements, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses. The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results. These estimates are reviewed periodically, and as adjustments become necessary, they are reported in net income in the period in which they become known. Items for which actual results may differ materially from these estimates are described in the following section.

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or a reversal of impairment loss are a subjective process involving judgment and a number of estimates and interpretations in many cases.

Management determines for each property if the facts and circumstances could be indicators of impairment or reversal of impairment. These facts and circumstances which it considers, include, but are not limited to the following:

- The period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future, and is not expected to be renewed;
- Substantive expenditure on further exploration and evaluation of mineral resources in a specific area is neither budgeted nor planned;
- Exploration for and evaluation of mineral resources in a specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area;
- Sufficient data exists to indicate that, although a development in a specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

4. ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Lorsqu'une indication de perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur existe, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. Si ce n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie nécessite un jugement de la direction. Cela exige que la direction pose plusieurs hypothèses quant à des événements ou circonstances futurs.

Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable.

Ces hypothèses et estimations sont sujettes à des modifications si de nouvelles informations deviennent disponibles. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements importants aux actifs de la Société au cours de la prochaine période.

Crédits miniers et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation soit émis.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements d'exercices futurs.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique du jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également du jugement.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2017	2016
	\$	\$
Trésorerie	22 041 155	197 365
Équivalents de trésorerie	7 012 119	-
	29 053 274	197 365

Au 31 décembre 2017, les équivalents de trésorerie sont composés d'acceptations bancaires émises par des banques canadiennes et de billets à ordre ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.

6. INVESTISSEMENTS

Au 31 décembre 2017, la Société détient un investissement de 8 013 445 \$ (néant au 31 décembre 2016) composé d'acceptations bancaires, d'obligations et de certificats de dépôts garantis ayant une échéance de plus de 90 jours, mais moins de 12 mois.

La Société détient des titres dans des sociétés d'exploration minière cotées. Les investissements sont évalués à la juste valeur et les changements directement attribuables à la juste valeur sont comptabilisés au résultat global.

4. ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets (continued)

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset must be estimated. If it is not possible to estimate the recoverable amount of the individual asset, the recoverable amount of the cash generating unit to which the asset belongs must be determined. Identifying the cash generating units requires considerable management judgment. This requires management to make several assumptions as to future events or circumstances.

The assumptions are based on the exploration and evaluation program of the Company that considers particularly if the exploration results justify further investments, if the interests of the Company in the mining rights have been confirmed, if the Company has the ability to obtain necessary financing to complete the development and future profitable production and the sale of the properties will be carried at an amount higher than the carrying amount.

These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. Actual results could differ in such a situation and significant adjustments to the Company's assets may occur during the next period.

Mining tax credits and investment tax credits receivable

The calculation of the Company's refundable tax credits on qualified exploration expenditure incurred and refundable tax credits involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment is issued.

Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments in future periods.

Deferred taxes

The assessment of availability of future taxable profits involves judgment. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is probable that taxable profits will be available against which deductible temporary differences and the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be utilized. Judgment is also involved in the determination of the expected manner of realization or settlement of the carrying amount of the Company's assets and liabilities which is expected to be through the sale of the Company's assets.

5. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	2017	2016	
	\$	\$	
Trésorerie	22 041 155	197 365	
Équivalents de trésorerie	7 012 119	-	
	29 053 274	197 365	

Cash
Cash equivalents

As at December 31, 2017, cash equivalents consist of banker's acceptances issued by Canadian banks and promissory notes with an initial maturity of less than 3 months.

6. INVESTMENTS

As at December 31, 2017, the Company holds an investment of \$8,013,445 (nil as at December 31, 2016) composed of banker's acceptances, bonds and guaranteed deposit certificates with a maturity of more than 90 days and less than 12 months.

The Company holds marketable securities in quoted mining exploration companies. The investments are measured at fair value and directly attributable changes in fair value are recognized in other comprehensive income.

	2017	2016	
	\$	\$	
Amex Exploration Inc. – 50 000 actions ordinaires	6 000	7 500	Amex Exploration Inc. – 50,000 common shares
Global Resources Investment Trust. ("GRIT") – 518 246 actions ordinaires	80 208	68 674	Global Resources Investment Trust. ("GRIT") – 518,246 common shares
Total	86 208	76 174	Total

Au 31 décembre 2017, la Société a reclassé une perte de 874 552 \$ du compte de résultat global consolidé au compte de résultat consolidé afin de rendre compte d'une perte de valeur durable du placement GRIT.

As at December 31, 2017, the Company reclassified a loss of \$874,552 from the consolidated statement of comprehensive loss to the consolidated statement of loss to reflect a permanent impairment of the GRIT investment.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 1^{er} janvier/ Balance as at January 1, 2017	Acquisitions/ Additions	Crédit d'exploration/ Mining credits	Disposition/ Disposition	Radiation/ Write-off	Solde au 31 décembre/ Balance as at December 31, 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec						
Propriété / Property – St-Victor (a)						
Droits miniers / Mining rights	18 558	-	-	(18 558)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	1 155 443	150	-	(1 155 593)	-	-
	1 174 001	150	-	(1 174 151)	-	-
Propriété / Property – Silica East (b)						
Droits miniers / Mining rights	2 520	-	-	-	-	2 520
Frais d'exploration / Exploration expenses	35 514	150	2 519	-	-	38 183
	38 034	150	2 519	-	-	40 703
Propriété / Property – Silica amherst (c)						
Droits miniers / Mining rights	1 050	-	-	-	-	1 050
Frais d'exploration / Exploration expenses	136 033	156	349	-	-	136 538
	137 083	156	349	-	-	137 588
Propriété / Property – Silica south (d)						
Droits miniers / Mining rights	6 299	3 717	-	-	-	10 016
Frais d'exploration / Exploration expenses	255 001	5 458	17 819	-	-	278 278
	261 300	9 175	17 819	-	-	288 294
Propriété / Property – Normetal Sud (e)						
Droits miniers / Mining rights	-	7 345	-	(7 345)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	1 332	-	(302)	-	1 030
	-	8 677	-	(7 647)	-	1 030
Propriété / Property – Schefferville (f)						
Droits miniers / Mining rights	-	38 863	-	(37 672)	-	1 191
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	37 733	-	(37 598)	-	135
	-	76 596	-	(75 270)	-	1 326
Propriété / Property – Mautauban (g)						
Droits miniers / Mining rights	-	7 803	-	(7 803)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	10 865	-	-	-	10 865
	-	18 668	-	(7 803)	-	10 865
Propriété / Property – Autres propriétés au Québec (h)						
Droits miniers / Mining rights	-	30 121	-	(30 121)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	139 447	-	(67 856)	-	71 591
	-	169 568	-	(97 977)	-	71 591
Terre-Neuve / Newfoundland						
Propriété / Property – La Scie (i)						
Droits miniers / Mining rights	76 418	-	-	-	(76 418)	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	466 622	-	9 385	-	(476 007)	-
	543 040	-	9 385	-	(552 425)	-
Nouveau Brunswick / New Brunswick						
Propriété / Property – Brunswick belt SE (j)						
Droits miniers / Mining rights	-	162 546	-	(162 446)	-	100
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	133 594	-	(105 431)	-	28 163
	-	296 140	-	(267 877)	-	28 263
Propriété / Property – Brunswick belt W (k)						
Droits miniers / Mining rights	-	147 136	-	(147 136)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	72 963	-	(51 712)	-	21 251
	-	220 099	-	(198 848)	-	21 251

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	Solde au 1^{er} janvier/ Balance as at January 1, 2017	Acquisitions/ Additions	Crédit d'exploration/ Mining credits	Disposition/ Disposition	Radiation/ Write-off	Solde au 31 décembre/ Balance as at December 31, 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriété / Property - Moose brook (l)						
Droits miniers / Mining rights	-	23 000	-	(23 000)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	83 281	-	(56 058)	-	27 223
	106 281			(79 058)		27 223
Propriété / Property - Gilmour south (m)						
Droits miniers / Mining rights	-	3 916	-	(3 916)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	1 808 979	-	(126 237)	-	1 682 742
	1 812 895			(130 153)		1 682 742
Propriété / Property - Flat landing (n)						
Droits miniers / Mining rights	-	5 623	-	(5 623)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	192 864	-	(45 716)	-	147 148
	198 487			(51 339)		147 148
Propriété / Property – Louvicourt (o)						
Droits miniers / Mining rights	-	5 613	-	(5 613)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	35 036	-	(24 970)	-	10 066
	40 649			(30 583)		10 066
Propriété / Property – Key Anacon (p)						
Droits miniers / Mining rights	-	1 522 500	-	(22 500)	-	1 500 000
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	47 956	-	(11 245)	-	36 711
	1 570 456			(33 745)		1 536 711
Propriété / Property – Canadian Continental(q)						
Droits miniers / Mining rights	-	909 040	-	-	-	909 040
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	-	-	-	-	-
	909 040					909 040
Propriété / Property – Autres propriétés au Nouveau Brunswick (r)						
Droits miniers / Mining rights	-	418 138	-	(221 262)	-	196 876
Frais d'exploration / Exploration expenses	-	596 028	-	(162 297)	-	433 731
	1 014 166			(383 559)		630 607
Sommaire / Summary						
Droits miniers / Mining rights	104 845	3 285 361	-	(692 995)	(76 418)	2 620 793
Frais d'exploration / Exploration expenses	2 048 613	3 165 992	30 072	(1 845 015)	(476 007)	2 923 655
	2 153 458	6 451 353	30 072	(2 538 010)	(552 425)	5 544 448

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	Solde au 1^{er} janvier Balance as at January 1, 2016	Acquisitions/ Additions	Radiation/ Write-off	Crédits d'impôts remboursables du Québec/Quebec refundable tax credits	Solde au 31 décembre/ Balance as at December 31, 2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property – St-Victor (a)					
Droits miniers / Mining rights	18 558	-	-	-	18 558
Frais d'exploration / Exploration expenses	1 155 443	-	-	-	1 155 443
	1 174 001	-	-	-	1 174 001
Propriété / Property – Silica East (b)					
Droits miniers / Mining rights	2 341	179	-	-	2 520
Frais d'exploration / Exploration expenses	23 829	12 496	-	(811)	35 514
	26 170	12 675	-	(811)	38 034
Propriété / Property – Silica Amherst (c)					
Droits miniers / Mining rights	1 050	-	-	-	1 050
Frais d'exploration / Exploration expenses	131 006	5 376	-	(349)	136 033
	132 056	5 376	-	(349)	137 083
Propriété / Property – Silica South (d)					
Droits miniers / Mining rights	6 299	-	-	-	6 299
Frais d'exploration / Exploration expenses	127 435	136 256	-	(8 690)	255 001
	133 734	136 256	-	(8 690)	261 300
Terre-Neuve / Newfoundland					
Propriété / Property – La Scie (i)					
Droits miniers / Mining rights	76 418	-	-	-	76 418
Frais d'exploration / Exploration expenses	466 444	178	-	-	466 622
	542 862	178	-	-	543 040
Mexique / Mexico					
Propriété / Property – Paraje Azul (q)					
Droits miniers / Mining rights	63 468	-	(63 468)	-	-
Frais d'exploration / Exploration expenses	397 691	49	(397 740)	-	-
	461 159	49	(461 208)	-	-
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	168 134	179	(63 468)	-	104 845
Frais d'exploration / Exploration expenses	2 301 848	154 355	(397 740)	(9 850)	2 048 613
	2 469 982	154 534	(461 208)	(9 850)	2 153 458

(a) St-Victor, Québec

La propriété de St-Victor est située dans le Synclinorium de St-Victor, une large ceinture de roches sédimentaires situées dans les Appalaches du sud du Québec. Elle est composée de 29 titres miniers couvrant une superficie de 1 586 hectares, jalonnés dans les deux titres majeurs. La propriété est détenue à 100 % par la Société.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec Redevances Aurifères Osisko Ltée ("OGR"), une société liée (note 12). Cette redevance est décrite ci-après à la note (t).

(b) Silica East, Québec

La propriété Silica East est composée de 21 titres miniers couvrant une superficie de 1 196 hectare et est située dans le canton de Blais et Awantgish, environ à 350 km à l'est de la ville de Québec.

(c) Silica Amherst, Québec

La propriété Silica Amherst est composée de 12 titres miniers couvrant une superficie de 698 hectare et est située dans la ville d'Amherst à 150 km au nord-ouest de Montréal.

(d) Silica South, Québec

La propriété Silica South est composée de 72 titres miniers couvrant une superficie de 4 360 hectares.

(a) St-Victor, Quebec

The St-Victor property is located within the St-Victor Synclinorium, an extensive belt of sedimentary rocks located within the Appalachians of southern Quebec. It is composed of 29 claims covering an area of 1,586 hectares, staked within two major bloc claims. The property is 100% owned by the Company.

This property is subject to a royalty with Osisko Gold Royalties Ltd ("OGR") a related party (note 12). This royalty is described in note (t).

(b) Silica East, Quebec

The Silica East property is composed of 21 claims covering an area of 1,196 hectares and is located in the township of Blais and Awantgish approximately at 350 km east of Quebec city.

(c) Silica Amherst, Quebec

The Silica Amherst property is composed of 12 claims covering an area of 698 hectares and is located in the township of Amherst at 150 km northwest of Montreal.

(d) Silica South, Quebec

The Silica South property is composed of 72 claims covering an area of 4,360 hectares.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(e) Normetal (Québec)

La propriété Normétal est composée de 108 titres miniers couvrant une superficie de 6 106 hectares et est située en Abitibi à 110 km au nord de Rouyn Noranda.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(f) Schefferville, Québec

La propriété Schefferville est composée de 281 claims couvrant une superficie de 13 866 hectares et située dans la fosse du Labrador.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(g) Montauban, Québec

La propriété Montauban est composée de 136 claims couvrant une superficie de 7 212 hectares et située à 70 km à l'ouest de Québec.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(h) Autres propriétés du projet Québec Genex

Les autres propriétés sont composées de 457 claims couvrant une superficie de 25 792 hectares et située dans les régions de Gaspé et Gatineau.

Ces propriétés sont assujetties à une redevance avec OGR (t).

(i) La Scie, Terre-Neuve

La propriété est située à l'extrémité est de la péninsule de la Baie Verte, à environ 45 km à l'est de la ville de la Baie Verte dans le district White Bay South.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a décidé de mettre fin à son programme d'exploration sur la propriété. Par conséquent, la Société a radié les frais d'exploration reportés de la propriété totalisant 476 007 \$ et les droits miniers de 76 418 \$.

(j) Brunswick Belt Sud Est, Nouveau-Brunswick

La propriété Brunswick Belt (Sud Est) est située dans le bassin minier de Bathurst du Nouveau-Brunswick, composé de quatre groupes d'unités de claims pour un total de 203 claims couvrant de façon appropriée 4 437 hectares qui est situé dans le comté de Gloucester, à environ 25 km au sud-ouest de la ville de Bathurst.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(k) Brunswick Belt Ouest, Nouveau-Brunswick

La propriété Brunswick Belt (Ouest) est située dans le bassin minier de Bathurst du Nouveau-Brunswick, composé de quatre groupes d'unités de claims pour un total de 206 claims couvrant de façon appropriée 4 499 hectares qui est situé dans le comté de Gloucester, à environ 25 km au sud-ouest de la ville de Bathurst.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 7 mars 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans les propriétés Brunswick Belt Sud Est (j) et Brunswick Belt Ouest (k) en contrepartie de 916 667 actions ordinaires. Celles-ci ont été émises en 2017.

(l) Moose Brook, Nouveau-Brunswick

La propriété Moose Brook est composée de 46 titres miniers couvrant une superficie de 1 005 hectare et est située dans la ville de Northumberland à 80 km à l'ouest de la ville de Bathurst.

Conformément à l'entente d'option signée le 1^{er} mai 2017, la Société peut acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété en contrepartie de :

- Paiements en espèces totalisant 50 000 \$ sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, dont 10 000 \$ payé en 2017;
- Émission de 500 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, dont 33,333 actions émises en 2017.

Cette propriété est assujettie à une redevance de 0,75 % sur le NSR. La Société a le droit de racheter la moitié du droit de redevance de 0,75 % contre 500 000 \$.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

(e) Normetal, Quebec

The Normetal property is composed of 108 claims covering an area of 6,106 hectares in the Abitibi, 110 km north of Rouyn Noranda.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(f) Schefferville, Quebec

The Schefferville property is composed of 281 claims covering an area of 13,866 hectares and is located in the Labrador Trough.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(g) Montauban, Quebec

The Montauban property is composed of 136 claims covering an area of 7,212 hectares and is located 70 kilometers west of Quebec City.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(h) Other properties in Quebec Genex project

The other properties are composed of 457 claims covering an area of 25,792 hectares and are located within the Gaspé and Gatineau areas.

These properties are subject to the OGR royalty (t).

(i) La Scie, Newfoundland

The property is located at the eastern end of the Baie Verte Peninsula, about 45 km east of the town of Baie Verte district in White Bay South.

During the year ended December 31, 2017, the Company decided to terminate its exploration program on the property. Therefore, the Company wrote off the deferred exploration expenses of the property totalling \$476,007 and the mining rights totalling \$76,418.

(j) Brunswick Belt SE, New-Brunswick

The Brunswick Belt (South East) property is located within the Bathurst Mining Camp of New Brunswick, is composed of four Claim Units for a total of 203 claims covering approximately 4,437 hectares and is located in Gloucester county, roughly 25 km south-west of the city of Bathurst.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(k) Brunswick Belt W, New-Brunswick

The Brunswick Belt (West) property is located within the Bathurst Mining Camp of New Brunswick, is composed of four Claim Units for a total of 206 claims covering approximately 4,499 hectares and is located in Gloucester county, roughly 25 km south-west of the city of Bathurst.

This property is subject to the OGR royalty (t).

In accordance with the purchase and sale agreement signed on March 7, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the properties Brunswick Belt SE (j) and Brunswick Belt W (k) in exchange for 916,667 common shares. The common shares have been issued in 2017.

(l) Moose Brook, New-Brunswick

The Moose Brook property is composed of 46 claims covering an area of 1,005 hectares in Northumberland country, 80 km west of city of Bathurst.

In accordance with the option agreement signed on May 1, 2017, the Company may acquire a 100% interest in the property in exchange for :

- Cash payments totaling \$50,000 over a period of 4 years following the signing of the agreement, including \$10,000 paid in 2017;
- Issuance of 500,000 common shares of the Company over a period of 4 years following the signing of the agreement, including 33,333 shares issued in 2017.

This property is subject to a 0.75% NSR royalty. The Company has the right to buy back half of this 0.75% NSR royalty for \$500,000.

This property is subject to the OGR royalty (t).

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(m) Gilmour South, Nouveau-Brunswick

La propriété Gilmour South est composé de 472 claims couvrant une superficie de 10 322 hectares et située à environ 20 km au sud-sud-est de la mine Brunswick No 12.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(n) Flat Landing Brook, Nouveau-Brunswick

La propriété Flat Landing Brook est composé de 245 claims couvrant une superficie de 5 351 hectares et situé immédiatement à l'ouest de l'ancienne mine Brunswick N° 6.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(o) Louvicourt, Nouveau-Brunswick

La propriété Louvicourt est composé de 3 claims couvrant une superficie de 66 hectares.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

Conformément à l'entente d'option signée le 7 mars 2017, la Société peut acquérir un intérêt de 100 % dans les propriétés Gilmour South (m), Flat Landing Brook (n) et Louvicourt (o) en contrepartie de :

- Paiements en espèces totalisant 216 000 \$ sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente, dont 21 000 \$ payé en 2017;
- Émission de 190 000 actions ordinaire de la Société sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente, dont 25 000 actions émises en 2017.

(p) Key Anacon, Nouveau-Brunswick

La propriété Key Anacon est composée de 450 claims couvrant une superficie de 9 836 hectares.

Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 21 décembre 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété en contrepartie de :

- Paiements en espèces totalisant 750 000 \$:
 - o 750 000 \$ payable lors de la finalisation de la transaction et;
- Émission d'actions ordinaires de la Société d'une valeur de 750 000 \$:
 - o 250 000 \$ en actions à émettre lors de la finalisation de la transaction et;
 - o 500 000 \$ en actions à émettre au 2^e anniversaire de la finalisation de la transaction.

Le paiement en espèces à payer et les actions à émettre au 31 décembre 2017 ont été réalisés respectivement le 22 février 2018 et le 19 janvier 2018.

Cette propriété est assujettie à une redevance avec OGR (t).

(q) Canadian Continental, Nouveau -Brunswick

La propriété Canadian Continental est composée de 320 claims couvrant une superficie de 6 996 hectares.

Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 27 décembre 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété en contrepartie de :

- Paiement en espèces de 100 000 \$ payable lors de la finalisation de la transaction et;
- Émission de 1 000 000 actions à émettre lors de la finalisation de la transaction.

Le paiement en espèces à payer et les actions à émettre au 31 décembre 2017 ont été réalisés respectivement le 9 mars 2018 et le 28 février 2018.

(r) Autres propriétés du camp minier Bathurst, Nouveau-Brunswick

Les autres propriétés sont composées de 962 claims couvrant une superficie de 21 005 hectares englobant la Brunswick Belt et les propriétés détenues par la Société.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

(m) Gilmour South, Nouveau-Brunswick

The Gilmour South property is composed of 472 claims covering an area of 10,322 hectares is located about 20km south-southeast of the Brunswick No 12 mine

This property is subject to the OGR royalty (t).

(n) Flat Landing Brook, Nouveau-Brunswick

The Flat Landing Brook property is composed of 245 claims covering an area of 5 321 hectares is located immediately to the west of the former Brunswick No. 6 mine.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(o) Louvicourt, Nouveau-Brunswick

The Louvicourt property is composed of 3 claims covering an area of 66 hectares.

This property is subject to the OGR royalty (t).

In accordance with the option agreement signed on March 7, 2017, the Company may acquire a 100% interest in the properties Gilmour South (m), Flat Landing Brook (n) and Louvicourt (o) in exchange for:

- Cash payments totaling \$216,000 over a period of 5 years following the signing of the agreement, including \$21,000 paid in 2017;
- Issuance of 570,000 common shares of the Company over a period of 5 years following the signing of the agreement, including 75 000 shares issued in 2017.

(p) Key Anacon, Nouveau-Brunswick

The Key Anacon property is composed of 450 claims covering an area of 9,836 hectares.

In accordance with the purchase and sale agreement signed on December 21, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the property in exchange for:

- Cash payments totaling \$750,000:
 - o \$750,000 payable upon closing of the transaction and;
- Issuance of common shares of the Company worth \$750,000:
 - o \$250,000 in shares to issue upon closing of the transaction and;
 - o \$500,000 in shares to issue on the 2nd anniversary of the closing of the transaction.

The cash payment payable and the common shares to issue as at December 31, 2017 have been realized respectively on February 22, 2018 and January 19, 2018.

This property is subject to the OGR royalty (t).

(q) Canadian Continental, Nouveau -Brunswick

The Canadian Continental property is composed of 320 claims covering an area of 6,996 hectares

In accordance with the option agreement signed on December 27, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the property in exchange for:

- Cash payment of \$100,000 payable upon closing of the transactions and;
- Issuance of 1,000,000 shares to issue upon completion of the transaction.

The cash payment payable and the common shares to issue as at December 31, 2017 have been realized respectively on March 9, 2018 and February 28, 2018.

(r) Other properties in Bathurst Mining camp, Nouveau-Brunswick

The other properties are composed of 962 claims covering an area of 21,005 hectares encompassing the Brunswick Belt and surrounding properties owned by the Company.

Ces propriétés sont assujetties à une redevance avec OGR (t).

Plusieurs ententes ont été signées en 2017 pour ces autres propriétés:

i. Conformément à l'entente d'option signée le 28 juin 2017, la Société peut acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Mont Fronsac en contrepartie :

- Paiements en espèces totalisant 300 000 \$ sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, dont 30 000 \$ payé en 2017;
- Émission de 200 000 actions ordinaire de la Société sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, dont 33 334 émises en 2017.

ii. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 11 septembre 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Coulee (Slam) en contrepartie d'un paiement en espèces de 100 000 \$.

iii. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 24 novembre 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Mont Fronsac Nord en contrepartie de 150 000 actions ordinaires toujours à émettre au 31 décembre 2017. Ces actions ordinaires ont été émises le 28 février 2018.

iv. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 29 décembre 2017, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Camel Back en contrepartie de l'émission de 62 500 actions ordinaires toujours à émettre au 31 décembre 217. Ces actions ordinaires ont été émises le 28 février 2018.

(s) Les acquisitions décrites aux notes (p) (q) (r) iii. et (r) iv. sont des ententes fermes au 31 décembre 2017 et ont été enregistrées dans l'exercice. Un solde du prix d'achat de 2 096 875 \$ a été enregistré dans les passifs courants en plus d'une portion non-courante de 500 000 \$.

These properties are subject to the OGR royalty (t).

Many agreements have been concluded in 2017 on these other properties:

i. In accordance with the option agreement signed on June 28, 2017, the Company may acquire a 100% interest in the property Mount Fronsac in exchange for:

- Cash payments totaling \$300,000 over a period of 4 years following the signing of the agreement including \$30,000 paid in 2017;
- Issuance of 200,000 common shares of the Company over a period of 4 years following the signing of the agreement, including 33,334 shares issued in 2017.

ii. In accordance with the purchase and sale agreement signed on November 24, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the property Coulee (Slam) in exchange of a \$100,000 cash payment.

iii. In accordance with the purchase and sale agreement signed on November 24, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the property Mount Fronsac North in exchange for 150,000 common shares still to be issued as at December 31, 2017. The common shares have been issued on February 28, 2018.

iv. In accordance with the purchase and sale agreement signed on December 29, 2017, the Company has acquired a 100% interest in the property Camel Back in exchange for 62,500 common shares still to be issued as at December 31, 2017. The common shares have been issued on February 28, 2018.

(s) The acquisitions described in notes (p) (q) (r) iii. et (r) iv. are firm agreements as at December 31, 2017 and were recorded in the period. A balance of purchase price payable of \$2,096,875 was recorded in the current assets in addition to a non-current portion of \$500,000.

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(t) Le 12 octobre 2017, la Société a conclu la signature d'une entente avec OGR, en vertu de laquelle OGR fera l'acquisition d'une redevance de 1 % du rendement net de fonderie (Net Smelter Return) sur la quasi-totalité du portefeuille de projets actuels de la Société, tant au sein du camp minier de Bathurst qu'au Québec, en contrepartie de 5 000 000 \$ en trésorerie. La redevance s'appliquera également aux secteurs que Métaux Osisko pourrait acquérir dans l'avenir et qui seraient situés dans un rayon d'un kilomètre des terrains présentement détenus. OGR peut aussi faire l'acquisition des ententes existantes de rachat de redevances sur les projets actuels, et conservera un droit de premier refus sur toute future vente de redevance ou de flux de métaux touchant les propriétés existantes ou nouvellement acquise par la Société.

Le produit a été comptabilisé en réduction des propriétés minières et frais d'exploration jusqu'à concurrence des montants capitalisés au 12 octobre 2017 et le solde de 2 461 986 \$ a été comptabilisé à titre de gain sur vente de royaumes à l'état du résultat et résultat global.

8. AUTRE PASSIF

	2017
	\$
Solde au début de l'exercice	60 212
Augmentation de l'exercice (note 9.1 a))	2 106 353
Réduction liée à l'engagement de frais d'exploration admissibles	(60 212)
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 106 353</u>

9. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont attribuables aux actionnaires de Métaux Osisko Inc.

Capital-actions autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale.

9.1 Capital social

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2017, la Société a effectué un regroupement de son capital-actions émis à raison d'une nouvelle action ordinaire pour chaque 3 actions émises. Conséquemment, la quantité d'actions, de bons de souscription et d'options d'achat d'actions en circulation ont été ajustés pour refléter l'effet du regroupement sur tous les exercices présentés.

- a) Le 20 septembre 2017, la Société a clôturé un placement privé de 4 211 000 actions ordinaires accréditives au prix de 1,90 \$ par action pour un produit brut total de 8 000 900 \$. Dans le cadre du placement, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles pour un total de 359 047 \$. La juste valeur des 4 211 000 actions ordinaires est estimée à 5 769 000 \$. Un montant de 2 231 830 \$ a été attribué à la portion passif du financement accréditif.
- b) Le 14 août 2017, la Société a conclu une entente pour acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Mont Fronsac. La Société a émis 33 334 actions ordinaires évaluées à 36 334 \$.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

(t) On October 12, 2017, the Company concluded that it has entered into an agreement with OGR whereby OGR will acquire a 1% net smelter return royalty on nearly all of the Company's current portfolio of projects within both the Bathurst Mining Camp and Quebec for a cash consideration of \$5,000,000. The acquired royalty will also apply to areas that the Company may acquire in the future that fall within a one-kilometer distance from their current property holdings. OGR may also acquire existing royalty buy-back agreements on current projects and will hold rights of first refusal on any future royalty or metal stream sale from existing or newly acquired properties by the Company.

The proceeds have been recorded as a reduction to the mining properties and exploration expenses up to the capitalized amounts at October 12, 2017 and the balance of \$2,461,986 was recorded as a gain on the sale of royalty in the statement of loss and comprehensive loss.

8. OTHER LIABILITY

	2016
	\$
Solde au début de l'exercice	14 897
Augmentation de l'exercice (note 9.1 a))	83 962
Réduction liée à l'engagement de frais d'exploration admissibles	(38 647)
Solde à la fin de l'exercice	<u>60 212</u>

9. EQUITY

Equity is attributable to Osisko Metals Incorporated shareholders.

Authorized share capital :

Unlimited number of common shares voting and participating, with no par value.

9.1 Share capital

During the period ended December 31, 2017, the Company consolidated its common shares on a 3 for one basis. Consequently, the number of issued shares, warrants and share options were adjusted to reflect the changes of the consolidation on all the years presented.

- a) On September 20, 2017 the Company closed a private placement of 4,211,000 common flow-through shares at a price of \$1.90 per share for aggregate gross proceeds of \$8,000,900. In connection with the Offering, the Company paid the underwriters a cash commission equal to 5% of the gross proceeds of the offering on eligible issuances totaling \$359,047. The fair value of the 4,211,000 common shares is estimated at \$5,769,000. An amount of \$2,231,830 was allocated to the other liability of the flow-through financing.
- b) On August 14, 2017, the Company concluded an agreement to acquire a 100% interest in the Mont Fronsac property. The Company issued 33,334 common shares valued at \$36,334.

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.1 Capital social (suite)

- c) Le 18 juillet 2017, la Société a annoncé un placement privé de 21 562 500 unités de la Société, au prix de 0,80 \$ l'unité pour un produit brut de 17 250 000 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et de la moitié d'un bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription complet permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 1,00 \$ à tout moment avant le 18 juillet 2019.

La juste valeur des 21 562 500 actions ordinaires est estimée à 13 303 206 \$ et à la juste valeur des 10 781 250 bons de souscription est estimée à 3 946 793 \$.

Parallèlement à l'offre négociée, la Société a clôturé un placement privé non négocié de 3 883 333 actions accréditives de la Société au prix de 0,90 \$ par action et de 10 000 000 unités ayant les mêmes caractéristiques que celles mentionnées plus haut au prix de 0,80 \$ l'unité pour le total de 11 495 000 \$.

La juste valeur des 10 000 000 actions ordinaires est estimée à 6 169 604 \$ et à la juste valeur des 5 000 000 bons de souscription est estimée à 1 830 397 \$. Aucun montant n'a été attribué à la portion passif du financement accréditif.

Dans le cadre du placement, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces d'un montant égal à 5 % du produit brut du placement négocié pour un total de 922 700 \$.

- d) Le 15 mai 2017, la Société a conclu 2 ententes pour acquérir un intérêt de 100 % dans les propriétés Moose Brook, Flat Landing, Louvicourt et Gilmour South. La Société a émis 58 333 actions ordinaires évaluées à 22 750 \$.
- e) Le 7 mars 2017, la Société a émis 916 667 actions ordinaires évaluées à 275 000 \$ basé sur le prix de l'action en date d'émission de titre pour l'acquisition du projet Brunswick Belt.
- f) Le 20 mai, 2016, la Société a clôturé un placement privé sans courtier pour un montant de 737 500 \$. Le placement a permis de lever 350 000 \$ par le biais de l'émission de 1 666 667 unités à un prix de 0,21 \$ par unité et 387 500 \$ par le biais de l'émission de 1 291 667 unités accréditives à un prix de 0,30 \$ par unité accréditive. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque unité accréditive se compose d'une action accréditive ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société pour une période de 24 mois (jusqu'au 20 mai 2018) à un prix d'exercice de 0,45 \$ au cours des 12 premiers mois et 0,60 \$ par la suite par bon.

La valeur des actions de ce placement privé est présentée déduction faite de la juste valeur attribuée aux 1 479 167 bons de souscription d'un montant de 235 636 \$, de la juste valeur attribuée au gain reporté relatif à l'émission d'actions accréditives de 83 963 \$ ainsi que des frais d'émission de 41 149 \$.

9. EQUITY (continued)

9.1 Share capital (continued)

- c) On July 18, 2017, the Company announced a private placement of 21,562,500 units of the Company, at a price of \$0.80 per Unit for gross proceeds of \$17,250,000. Each Unit consists of one common share of the Company and one half of one common share purchase warrant. Each Warrant entitles the holder thereof to acquire one common share of the Company at a price of \$1.00 at any time prior July 18, 2019.

The fair value of the 21,562,500 common shares is estimated at \$13,303,206, and the fair value of the 10,781,250 warrants is estimated at \$3,946,793.

Concurrent with the Brokered Offering, the Company closed a non-brokered private placement of 3,883,333 flow-through shares of the Company at a price of \$0.90 per share and 10,000,000 units having the same characteristics as those mentioned above at a price of \$0.80 per unit for total of \$11,495,000.

The fair value of the 10,000,000 common shares is estimated at \$6,169,604, and the fair value of the 5,000,000 warrants is estimated at \$1,830,397. No amount was allocated to the other liability of the flow-through financing.

In connection with the offering, the Company paid the underwriters a cash commission in an amount equal to 5% of the gross proceeds of the Brokered Offering for a total \$922,700.

- d) On May 15, 2017, the Company concluded 2 agreements to acquire a 100% interest in the Moose Brook, Flat Landing, Louvicourt and Gilmour South properties. The Company issued 58,333 common shares valued at \$22,750.
- e) On March 7, 2017, the Company issued 916,667 common shares valued at \$275,000 based on the share price at the issuance date for the acquisition of the Brunswick Belt project.
- f) On May 20, 2016, the Company closed a non-brokered private placement in the amount of \$737,500. The placement raised \$350,000 by way of the issuance of 1,666,667 units at a price of \$0.21 per unit and \$387,500 by way of the issuance of 1,291,667 flow-through units at a price of \$0.30 per flow-through unit. Each unit is composed of one common share of the Company and one-half of one common share purchase warrant. Each flow-through unit is composed of one flow-through common share and one-half of a warrant, with each whole warrant entitling the holder to acquire one additional common share of the Company for a period of 24 months (until May 20, 2018) at an exercise price of \$0.45 during the first 12 months and \$0.60 thereafter per warrant.

The value of the shares of this private placement is net of the fair value attributed to the 1,479 167 warrants in the amount of \$235,636 based on the fair value assigned to the deferred gain related to the issuance of flow-through shares of \$83,963 and issue expenses of \$41,149.

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.2 Bons de souscription émis aux actionnaires

Le tableau suivant présente les changements dans les bons de souscription émis aux actionnaires:

	2017
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants
	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price
	\$
Solde au début de l'exercice	2 132 778
Exercés	(1 113 729)
Expirés	(20 834)
Octroyés (note 9.1 (b)(d))	15 781 250
Solde à la fin de l'exercice	<u>16 779 465</u>

La juste valeur des bons de souscription émis aux actionnaires a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation basé sur les hypothèses suivantes :

	2017
Taux de rendement des actions	-
Volatilité attendue	121,41 %
Taux d'intérêt sans risque	1,194 %
Durée de vie prévue	2 années / Years

La volatilité attendue a été déterminée en calculant la volatilité historique du prix de l'action ordinaire de la Société précédant la date de l'octroi et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. Lors du calcul de la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action a été extraordinairement volatile en raison d'un événement spécifique qui ne devrait pas se reproduire au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription.

En outre, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période donnée de temps, par exemple, en raison d'une baisse générale du marché, la direction peut accorder moins d'importance à sa volatilité durant cette période.

Le nombre de bons de souscription en circulation qui pourraient être exercés par un nombre équivalent d'actions ordinaires se présente comme suit :

Date d'expiration / Expiration date	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix d'exercice/ Exercise price	2017
			\$
19 juillet 2019	15 781 250	1,00	
20 mai 2018	998 215	0,60	
3 juillet 2017	-	-	
	<u>16 779 465</u>		

9. EQUITY (continued)

9.2 Warrants issued to shareholders

The following table presents the changes in warrants issued to shareholders:

	2017	2016
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants
	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	2 132 778	1 070 419
Exercés	(1 113 729)	-
Expirés	(20 834)	(416 808)
Octroyés (note 9.1 (b)(d))	15 781 250	1 479 167
Solde à la fin de l'exercice	<u>16 779 465</u>	<u>2 132 778</u>

The fair value of warrants issued to shareholders was estimated using the Black-Scholes model with following weighted average assumptions:

	2016
Taux de rendement des actions	-
Volatilité attendue	104,44 % et 141,75%
Taux d'intérêt sans risque	0,621%
Durée de vie prévue	2 années / Years

The expected volatility was determined by calculating the "historical" volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the warrants. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the warrant.

In addition, if the Company's share price was extremely volatile for an identifiable period of time, for instance, due to a general market decline, management may place less weight on its volatility during that period of time.

The number of outstanding warrants which could be exercised by an equivalent number of common shares is as follows:

Date d'expiration / Expiration date	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix d'exercice/ Exercise price	2016
			\$
19 juillet 2019	15 781 250	1,00	
20 mai 2018	998 215	0,60	
3 juillet 2017	-	-	
	<u>16 779 465</u>		
	1 479 167	0,45	July 19, 2019
	653 611	0,60	May 20, 2018
	<u>2 132 778</u>		July 3, 2017

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.3 Bons de souscription émis aux courtiers

Le tableau suivant présente les changements dans les bons de souscription émis aux courtiers :

	2017	2016	
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	52 860	0,45	
Octroyés	-	-	52 860
Expirés	(52 860)	0,60	-
Solde la fin de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>52 860</u></u>

Le 20 mai 2016, la Société a versé à titre d'honoraires à l'ensemble des intermédiaires un montant de 15 600 \$ et a émis un total de 52 860 bons de souscription aux courtiers d'une juste valeur de 10 073 \$. Chaque bon de souscription aux courtiers permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,45 \$ par action, et ce, jusqu'au 20 mai 2017.

La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers a été estimée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation basé sur les hypothèses suivantes :

	2017	2016	
Taux de rendement des actions	-	-	Dividend yield
Volatilité attendue	-	141,75 %	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	-	0,621 %	Risk-free interest rate
Durée de vie prévue	-	1 année / 1 year	Expected life

9. EQUITY (continued)

9.3 Warrants issued to brokers

The following table presents the changes in warrants issued to brokers :

	2017	2016	
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	52 860	0,45	-
Octroyés	-	-	52 860
Expirés	(52 860)	0,60	-
Solde la fin de l'exercice	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>52 860</u></u>

On May 20, 2016, the Company paid aggregate finder's fees of \$15,600 and issued a total of 52,860 warrants to brokers of a fair value of \$10,073. Each warrant to brokers will entitle the holder thereof to purchase one common share of the Company at a price of \$0.45 each until May 20, 2017.

The fair value of warrants issued to brokers was estimated using the Black-Scholes model with following weighted average assumptions :

9. CAPITAUX PROPRES (suite)

9.4 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime incitatif d'options sur actions en conformité avec les politiques de la Bourse de croissance TSX (le « régime d'options sur actions »).

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'option d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le Conseil d'administration peut accorder aux employés, aux dirigeants, administrateurs et consultants de la Société, des options permettant d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. La durée maximale d'une option d'achat est de cinq ans.

Le régime exige que le nombre maximal d'actions dans le capital de la Société qui pourraient être réservées pour attribution dans le cadre du régime est égal à 7 038 422 actions.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour l'exercice d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à partir de la date à laquelle l'option est octroyée.

Les options sont exercables à tout moment et expirent 90 jours suivant la date de départ du détenteur.

	2017		
	Nombre d'options d'achat d'actions/ Number of stock options	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price	\$
En circulation au début de l'exercice	1 400 000	0,48	
Octroyées	3 650 000	1,70	
Expirées	(200 000)	1,50	
Annulées	-	-	
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 850 000</u>	<u>1,36</u>	
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>1 874 988</u>	<u>1,03</u>	

Le tableau ci-dessous résume les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2017.

9. EQUITY (continued)

9.4 Share-based payments

The Company has adopted an incentive stock option plan in accordance with the policies of the TSX Venture (the "Stock Option Plan").

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and consultants of the Company, share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms and exercise prices of each stock option are determined by the Board of Directors. The maximum duration of a stock option is five years.

The plan requires that the maximum number of shares in the capital of the Company which could be set aside for award under the plan is equal to 7,038,422 shares.

The total number of common shares reserved for the exercise of options in favour of the same person must not exceed 5 % of the common shares issued and outstanding of the Company, a figure calculated from the date on which the option is granted.

The options are exercisable at any time and terminate 90 days following the holder's date of departure.

	2016	Prix d'exercice moyen pondéré/ Weighted average exercise price	
	Nombre d'options d'achat d'actions/ Number of stock options	exercice price	\$
Outstanding, beginning of year			
Granted			
Expired			
Cancelled			
Balance, end of year			
Exercisable options, end of the year			

The table below summarizes the information related to share options outstanding as at December 31, 2017.

Prix d'exercice / Exercise price	Nombre d'options d'achat d'actions / Number of stock options	Durée résiduelle (années) / Remaining life (years)
\$		
1,70	3 650 000	4,67
0,30	<u>1 200 000</u>	<u>3,42</u>
	<u>4 850 000</u>	

La juste valeur de 1,35 \$ (0,27 \$ en 2016) par option d'achat d'action octroyée a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017
Prix de l'action à la date d'attribution	1,69 \$
Durée prévue	5 ans / years
Taux d'intérêt sans risque	1,54 %
Volatilité prévue	112 %
Dividende prévu	0 %
Prix d'exercice à la date d'attribution	1,70 \$

The fair value of \$1.35 (2016 – \$0.35) per stock option granted was estimated using the Black-Scholes option pricing model and based on the following average assumptions:

2017	2016	
Prix de l'action à la date d'attribution	1,69 \$	0,345 \$
Durée prévue	5 ans / years	5 ans / years
Taux d'intérêt sans risque	1,54 %	0,53 %
Volatilité prévue	112 %	108 %
Dividende prévu	0 %	0 %
Prix d'exercice à la date d'attribution	1,70 \$	0,30 \$

Share price at date of grant
Expected life
Risk-free interest rate
Expected volatility
Expected dividend
Exercise price at date of grant

La volatilité attendue a été déterminée en calculant la volatilité historique du prix de l'action ordinaire de la Société précédent la date de l'octroi et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'actions. Lors du calcul de la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action a été extraordinairement volatile en raison d'un événement spécifique qui ne devrait pas se reproduire au cours de la durée de vie prévue du bon de souscription.

En outre, si le prix de l'action de la Société était extrêmement volatile pour une période donnée de temps, par exemple, en raison d'une baisse générale du marché, la direction peut accorder moins d'importance à sa volatilité durant cette période.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Le total des impôts sur le résultat est réparti comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Impôts sur le résultat		
Variation des soldes de passifs d'impôt différé	(395 610)	66 034
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(60 212)	38 541
Gain relatif à l'émission d'actions accréditives	-	(38 648)
Impôts sur le résultat et impôt différé	<u>(455 822)</u>	<u>65 927</u>

La charge d'impôts attribuable aux résultats par l'application du taux d'imposition combiné au fédéral et provincial de 26,80 % (26,90 % au 31 décembre 2016) au résultat net avant impôts est établie comme suit:

	2017	2016
	\$	\$
Résultat net avant impôts	(3 331 753)	(922 097)
Impôts sur le résultat (recouvrés prévus)	(892 910)	(248 045)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de:		
Charges liées aux options d'achat d'actions	522 624	62 350
Renonciation en vertu du régime d'actions accréditifs	392 165	-
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(60 212)	-
Frais d'émission d'actions	(381 716)	(10 378)
Dépenses non déductibles	160 213	3 305
Radiation des propriétés minières	-	17 073
Radiation des frais d'exploration reportés	-	106 992
Avantages fiscaux non constatés à l'extérieur du Canada	47 820	-
Avantages fiscaux non constatés	(261 696)	68 703
Impact du changement de taux d'impôt futur	14 723	-
Autres écarts	3 167	-
Impôts sur le résultat exigibles	<u>(455 822)</u>	<u>-</u>

The expected volatility was determined by calculating the "historical" volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the stock options. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of the warrant.

In addition, if the Company's share price was extremely volatile for an identifiable period of time, for instance, due to a general market decline, management may place less weight on its volatility during that period of time.

10. CURRENT AND DEFERRED INCOME TAXES

Income tax expense is broken down as follows :

	2017	2016	
	\$	\$	
Impôts sur le résultat			Current taxes
Variation des soldes de passifs d'impôt différé	(395 610)	66 034	Variation in deferred tax liabilities balance
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(60 212)	38 541	Performance of obligations related to flow-through financing
Gain relatif à l'émission d'actions accréditives	-	(38 648)	Gain on issuance of flow-through shares
Impôts sur le résultat et impôt différé	<u>(455 822)</u>	<u>65 927</u>	Current and deferred income taxes

The income tax expense attributable to earnings differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial tax rate of 26.80% (December 31, 2016 – 26.90%) to net income before income taxes as a result of the following:

	2017	2016	
	\$	\$	
Résultat net avant impôts	(3 331 753)	(922 097)	Net loss before income taxes
Impôts sur le résultat (recouvrés prévus)	(892 910)	(248 045)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (diminution) des impôts résultant de:			Increase (decrease) in income taxes resulting from:
Charges liées aux options d'achat d'actions	522 624	62 350	Share-based compensation
Renonciation en vertu du régime d'actions accréditifs	392 165	-	Flow-through shares renunciation
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(60 212)	-	Performance of obligations related to flow-through financing
Frais d'émission d'actions	(381 716)	(10 378)	Issuance cost of shares
Dépenses non déductibles	160 213	3 305	Non-deductible expenses
Radiation des propriétés minières	-	17 073	Write-off of mining properties
Radiation des frais d'exploration reportés	-	106 992	Write-off of deferred exploration expenses
Avantages fiscaux non constatés à l'extérieur du Canada	47 820	-	Unrecognized tax benefits outside of Canada
Avantages fiscaux non constatés	(261 696)	68 703	Unrecognized tax benefits
Impact du changement de taux d'impôt futur	14 723	-	Impact of future tax rate change
Autres écarts	3 167	-	Other differences
Impôts sur le résultat exigibles	<u>(455 822)</u>	<u>-</u>	Current income taxes

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

10. CURRENT AND DEFERRED INCOME TAXES (continued)

	Solde au 1^{er} janvier/ Balance as at January 1, 2017	Comptabilisés en résultat net/ Recognized in net income	Comptabilisés en autres éléments du résultat global/ Recognized in other comprehensive income	Comptabilisés en capitaux propres/ Recognized in equity	Solde au 31 décembre/ Balance as at December 31, 2017	
Actifs d'impôt différé						
Pertes autres qu'en capital reportées	1 234 962	(318 823)	-	-	916 139	Unused loss carry-overs
Frais d'émission d'actions	16 360	24 680	-	270 011	311 051	Issuance cost of shares
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	28 215	-	-	28 215	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	4 111	4 232	-	-	8 343	Property and equipment
Éléments fiscaux non constatés	1 255 433	(261 696)	-	270 011	1 263 749	
Passifs d'impôt différé						
Actifs d'exploration et d'évaluation	(395 610)	125 599	-	-	(270 011)	Deferred tax liabilities Exploration and evaluation assets

En 2017, la Société a identifié certains ajustements relatifs à ses soldes antérieurs d'impôts différés. Ces ajustements ont été enregistrés en 2017 résultant en un recouvrement d'impôt de 395 610 \$ dans l'exercice clos le 31 décembre 2017.

During 2017, the Company identified certain adjustments associated with its previously reported 2016 deferred income tax balances. These adjustments were recorded in 2017 and resulted in a tax recovery of \$395,610 in the year ended December 31, 2017.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

10. CURRENT AND DEFERRED INCOME TAXES (continued)

	Solde au 1^{er} janvier/ Balance as at January 1, 2016	Comptabilisés en résultat net/ Recognized in net income	Comptabilisé en autres éléments du résultat global/ Recognized in other comprehensive income	Comptabilisés en capitaux propres/ Recognized in equity	Solde au 31 décembre/ Balance as at December 31, 2016	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actifs d'impôt différé						
Pertes autres qu'en capital reportées	1 170 514	64 448	-	-	1 234 962	Unused loss carry-overs
Frais d'émission d'actions	15 668	-	-	692	16 360	Issuance cost of shares
Immobilisations corporelles	-	4 111	-	-	4 111	Property and equipment
	1 186 182	68 559	-	662	1 255 433	
Éléments fiscaux non constatés	(1 186 182)	(68 559)	-	(692)	(1 255 433)	Unrecognized tax items
Passifs d'impôt différé						
Actifs d'exploration et d'évaluation	294 035	101 575	-	-	395 610	Deferred tax assets Exploration and evaluation assets

L'avantage fiscal provenant du report de pertes autres qu'en capital n'est pas comptabilisé aux états financiers. Ces pertes susceptibles de réduire le revenu imposable des exercices futurs et, par conséquent, réduire les impôts sur le revenu exigibles se détaillent comme suit :

The tax benefit from non-capital loss has not been recorded in the financial statements. These losses, likely to reduce the taxable income of future fiscal years and consequently, reduce current income tax are as follows:

Année encourue/Year incurred	Année d'expiration/Expiry year	Montant au fédéral/ Amount Federal	Montant au provincial/ Amount Provincial
		\$	\$
2008	2028	36 385	18 574
2009	2029	624 805	624 805
2010	2030	640 536	632 989
2011	2031	282 122	277 351
2012	2032	525 538	568 025
2013	2033	261 231	257 604
2014	2034	434 037	426 901
2015	2035	412 385	411 916
2016	2036	240 235	238 770
2017	2037	-	-
		3 457 274	3 456 935

11. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2017	2016	
Débiteurs	\$ (259 271)	\$ 95 498	Receivables
Frais payés d'avance	(9 589)	1 960	Prepaid expenses
Fournisseurs et autres			
Créditeurs	1 508 915	(318 501)	Trade and other payables
Total	<u>1 240 055</u>	<u>(221 043)</u>	Total

11.1 Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017	2016	
Dépréciation sur investissements	\$ 874 552	\$ -	Impairment on investment
Paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	809 777	-	Share base payments capitalized to exploration and evaluation assets.
Augmentation de l'autre passif relié aux placements accréditif	2 106 353	83 963	Increase in the other liability related to flow-through placements
Acquisition de propriétés minières à payer	2 930 959	-	Acquisition of mining properties to be paid
Classement au non-courant de taxes sur les produits et services à recevoir	-	161 334	Classification to the non-current of the sales tax receivable

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, la Société a effectué des transactions avec certains de ses dirigeants et administrateurs, certaines Sociétés contrôlées par des dirigeants et d'autres sociétés liées. OGR est une société liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société de par la détention d'actions et en raison de dirigeants et d'administrateurs communs. Minière Osisko Inc (OM) est une société liée en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

12.1 Rémunération des dirigeants et des administrateurs

	2017	2016	
Administrateurs et membres de la direction de la Société			
Charges au titre des avantages du personnel	123 866	-	Directors and officers of the Company
Honoraires de consultation	45 365	53 400	Employee benefit expenses
Honoraires de gestion	160 000	36 600	Consulting fees
Paiements fondés sur des actions	866 996	64 385	Management fees
Membres de la direction de la Société			Share-based payments
Charges au titre des avantages du personnel	53 333	-	Officers of the Company
Honoraires de consultation	15 860	-	Employee benefits expenses
Paiements fondés sur des actions	184 077	-	Consulting fees
Société détenue par un dirigeant			Share-based payments
Honoraires de consultation	-	64 800	Company owned by an officer
Paiements fondés sur des actions	-	6 438	Consulting fees
Administrateurs de la Société			Share-based payments
Charges au titre des avantages du personnel	41 250	-	Directors of the Company
Paiements fondés sur des actions	1 155 314	160 961	Employee benefit expenses
Total de la rémunération des dirigeants et administrateurs	<u>1 646 061</u>	<u>386 584</u>	Share-based payments

Total of directors and officers compensation

12. RELATED PARTY TRANSACTIONS

During the year ended December 31, 2017 and 2016, the Company undertook transactions with certain officers and directors, certain companies controlled by officers and other related companies. OGR is a related party because it has a significant influence on the Society due to the number of shares held and common officers and directors. Osisko Mining Inc (OM) is a related party because of common officers and directors.

12.1 Directors and officers compensation

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

12.2 Transactions avec des sociétés liées (OGR et OM)

	2017	2016
	\$	\$
Vente de royautés à OGR	(5 000 000)	-
Loyer avec OGR	61 522	11 514
Honoraires de consultation avec OGR	22 765	-
Honoraires de consultation avec OM	22 087	

Un montant de 131 916 \$ demeure à payer aux parties liées au 31 décembre 2017 (nil au 31 décembre 2016).

Conformément à IAS 24 – Information relative aux parties liées, les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et qui assument la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la société.

Par ailleurs, la Société a des engagements conformément à certains contrats de gestion. Les engagements minimaux aux termes de ces contrats se chiffrent à environ 226 667 \$. Ces contrats stipulent que des paiements minimaux d'environ 340 000 \$ doivent être faits lorsque certains événements, comme un changement de contrôle, surviennent. Comme aucun événement déclencheur ne s'est produit, les paiements éventuels ne figurent pas dans les présents états financiers.

13. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation;
- Augmenter la valeur des actifs de l'entreprise;
- Fournir un rendement adéquat aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'identification de droits des projets d'exploration, auxquels s'ajoute une valeur attribuée à ces projets et, finalement, par le biais de flux de production, de vente et de trésorerie, et ce avec des partenaires ou par des moyens propres à la Société.

La Société surveille le capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital est résumé à la note 9 ainsi qu'à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

La Société n'est pas exposée à des exigences de fonds imposées de l'extérieur, sauf si la Société émet des actions accréditives pour lesquelles un montant doit être utilisé pour des travaux d'exploration. Voir tous les détails aux notes 9 et 16.

La Société définit le montant du capital en proportion de sa structure globale de financement, soit l'équité et les passifs financiers. La Société gère la structure du capital et y apporte des ajustements à la lumière de l'évolution des conditions économiques et de la caractéristique de risque des actifs sous-jacents.

12. RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

12.2 Transactions with related companies (OGR and OM)

	2017	2016	
	\$	\$	
Vente de royautés à OGR	(5 000 000)	-	Sale of royalties to OGR
Loyer avec OGR	61 522	11 514	Rent with OGR
Honoraires de consultation avec OGR	22 765	-	Consulting fees with OGR
Honoraires de consultation avec OM	22 087		Consulting fees with OM

An amount of 131,916 remains payable to related parties as at December, 2017 (nil as at December 31, 2016).

In accordance with IAS 24 – Related Party Disclosures, key management personnel are those persons having authority and responsibility for planning, directing and controlling the activities of the Company directly or indirectly, including any directors (executive and non-executive) of the company.

The Company has commitments under certain management contracts. Minimum commitments under those contracts are approximately \$226,667. These contracts require the minimum payments of approximately \$340,000 be made upon the occurrence of certain events such as a change of control. As a triggering event has not taken place, the contingent payments have not been reflected in these financial statements.

13. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objectives are:

- To ensure the Company's ability to continue as a going concern;
- To increase the value of the assets of the business;
- To provide an adequate return to the shareholders of the Company.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production, sale and cash flow, either with partners or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity. Capital for the reporting periods under review is summarized in Note 9 and in the consolidated statement of changes in equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements except when the Company issues flow-through shares for which an amount should be used for exploration work. See all details in Notes 9 and 16.

The Company sets the amount of capital in proportion to its overall financing structure, i.e. equity and financial liabilities. The Company manages the capital structure and makes adjustments within the changes in economic conditions and the risk characteristic of the underlying assets.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à différents risques financiers résultant de ses activités. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société n'a pas recours à des transactions d'instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

L'exposition de la Société aux principaux risques financiers et ses politiques financières en la matière sont décrites ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Société gère son risque de liquidité au moyen de l'établissement de budgets lui permettant de déterminer les fonds nécessaires pour financer ses projets d'exploration et d'évaluation. La Société s'assure aussi qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour s'acquitter de ses obligations courantes.

Toutes les obligations financières à court terme de la Société d'un montant de 6 302 327 \$ (650 396 \$ au 31 décembre 2016) sont assorties d'échéances contractuelles de moins d'un an et sont soumises aux conditions normales du marché.

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements, les crédits miniers à recevoir et les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir excèdent les besoins en sorties de trésorerie.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte découle de l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses engagements contractuels. Le risque de crédit de la Société est essentiellement lié aux débiteurs, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et à ses investissements. Les débiteurs se composent principalement du remboursement de la taxe sur les produits et services à recevoir des gouvernements du Canada et du Québec. La direction atténue le risque de crédit en maintenant sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses investissements auprès de banques à charte canadiennes.

15. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Ce qui suit présente les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière en conformité avec la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie classe les actifs et passifs financiers en trois niveaux fondés sur l'importance des données servant à évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de juste valeur comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de clôture;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés inclus dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 : des données des actifs ou des passifs qui ne sont pas observables (données non observables).

La juste valeur des investissements en actions a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les investissements en actions évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 sont classés dans le niveau 1.

14. FINANCIAL INSTRUMENTS AND MANAGEMENT RISKS

The Company is exposed to various financial risks resulting from its operations. The Company's management manages the financial risks. The Company does not enter into financial instrument agreements, including derivative financial instruments for speculative purposes.

The main financial risks to which the Company is exposed as well as its policies for managing such risk are detailed below:

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

The Company manages its liquidity risk by using budgets that enable it to determine the amounts required to fund its exploration and evaluation expenditure programs. The Company also ensures that it has sufficient working capital available to meet its day-to-day commitments.

All of the Company's short term financial liabilities in the amount of \$6,302,307 (December 31, 2016 – \$650,396) have contractual maturities of less than one year and are subject to normal trade terms.

The Company considers expected cash flows from financial assets in assessing and managing liquidity. Cash and cash equivalents, investments, mining tax credits receivable and investment tax credits receivable exceed the current cash outflow requirements.

Credit risk

Credit risk results from the possibility that a loss may occur from the failure of another party to perform according to the terms of the contract. The Company's credit risk is primarily related to receivables, cash and cash equivalents and investments. The receivables consist mainly of the refund of the goods and services tax receivable from the governments of Canada and Quebec. Management mitigates credit risk by maintaining its cash, cash equivalents and investments with Canadian chartered banks.

15. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statement of financial position in accordance with the fair value hierarchy

This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly;
- Level 3: inputs for assets or liabilities that are not based on observable data (unobservable inputs).

The fair value of the investments in shares have been estimated by reference to their quoted prices at the reporting date

Investments measured at fair value in the statement of financial position as at December 31, 2017 and December 31, 2016 are classified in level 1.

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

(a) La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives, et selon des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Les délais sont également fixés par les règles fiscales pour la réalisation des travaux d'exploration et ce, au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant l'émission du placement accréditif;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales liées aux travaux d'exploration.

Les opérations de la Société sont régies par les lois et réglementations gouvernementales en matière de protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables. Selon les dirigeants, la Société est en conformité avec les lois et règlements. Les frais de restauration seront pris en compte au résultat net de l'année suivant une estimation raisonnable des impacts monétaires.

La Société a reçu un montant de 11 495 900 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le solde du montant accréditif non dépensé est de 9 608 019 \$ (406 499 \$ au 31 décembre 2016).

(b) La Société a des engagements en vertu d'ententes pour l'acquisition de propriétés minières (note 7 (s)).

(c) En 2017, la Société a identifié certains ajustements relatifs aux indemnités payables aux souscripteurs ayant participé aux placements privés accréditifs de 2011, 2012 et 2013 suite à une réévaluation en 2016 de l'Agence du Revenu du Canada. Ces ajustements ont été enregistrés en 2017 résultant en une provision pour indemnités à payer relativement aux financements accréditifs de 580 000\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

17. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

(a) Le 21 février 2018, la Société annonce que Pine Point Mining Ltd. («Pine Point») a reçu l'approbation finale de la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour l'arrangement proposé aux termes duquel i) la Société a acquis tous les actions ordinaires et en circulation de Pine Point et ii) une nouvelle société, Generation Mining Ltd. (« Spinco ») a été créée pour détenir tous les éléments d'actif et de passif de Pine Point, à l'exception du projet Pine Point situé dans les Territoires du Nord-Ouest, le tout réalisé par le biais d'un plan d'arrangement statutaire.

Selon les termes de l'arrangement, chaque ancien détenteur d'actions de Pine Point aura le droit de recevoir, en contrepartie de chaque action de Pine Point détenue immédiatement avant l'heure de prise d'effet de l'arrangement : (i) 0,2710 action ordinaire de la Société; (ii) 0,0677 bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 1,50 \$ par action sur une période de 12 mois à compter de la date de l'arrangement; et (iii) une (1) action ordinaire de Spinco, laquelle fera l'objet d'un regroupement sur la base de 10 pour 1 conformément à l'arrangement.

(b) Le 29 mars 2018, la Société a annoncé la signature d'une entente d'option avec Osisko Mining Inc. pour acquérir une participation de 50 % dans le projet Urban-Barry comprenant 151 claims situés dans le groupe de claims Urban-Barry d'Osisko Mining. En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet en finançant des dépenses d'exploration totalisant 5 000 000 \$ sur une période de 4 ans. Osisko Mining conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'accord. Osisko Mining sera l'opérateur du projet durant l'entente.

16. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

(a) The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged to realize mining exploration work.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work no later than the first of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable. According to management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accounted in net income of the year following a reasonable estimate of monetary impacts.

The Company received \$11,495,900 following flow-through placements for which the Company renounced tax deduction as at December 31, 2017.

As at December 31, 2017, the balance of flow-through placements not spent was \$9,608,019 (December 31, 2016 – \$406,499).

(b) The Company has commitments arising from mining property acquisitions (note 7 (s)).

(c) During 2017, the Company identified certain adjustments associated with indemnities payable to subscribers with respect to flow-through private placements closed in 2011, 2012 and 2013 following a reassessment in 2016 of the Canada Revenue Agency ("CRA"). These adjustments were recorded in 2017 and resulted in a provision for indemnities to be paid in relation with flow-through placements of \$580,000 in the year ended December 31, 2017

17. SUBSEQUENT EVENTS

(a) On February 21, 2018, the Company announces that Pine Point Mining has received the final approval from the Ontario Superior Court of Justice for the proposed arrangement pursuant to which, (i) the Company will acquire all of the issued and outstanding common shares of Pine Point, and (ii) a newly-formed corporation, Generation Mining Limited ("Spinco"), has been created to hold all of the assets and liabilities of Pine Point, with the exception of the Pine Point project located in the Northwest Territories, all of which is to be completed by way of a statutory plan of arrangement.

Under the terms of the arrangement, each former holder of shares of Pine Point is entitled to receive, in exchange for each share of Pine Point held immediately prior to the effective time of the arrangement: (i) 0.2710 of a common share of the Society; (ii) 0.0677 of a common share purchase warrant of the Society, with each whole warrant entitling the holder thereof to acquire one common share of the Society at an exercise price of \$1.50 per share for a period of 12 months from the date of the arrangement; and (iii) one (1) common share of Spinco, which shares will then be consolidated on a 10:1 basis under the arrangement.

(b) On March 29, 2018, the Company announced the signature of an option agreement with Osisko Mining Inc to earn a 50% interest in the Urban-Barry Base Metals Project, a select package of 151 claims located within Osisko Mining's Urban-Barry claim group. Pursuant to the Agreement, the Company may earn a 50% interest in the Project by funding an aggregate of \$5,000,000 in exploration expenditures over four (4) years as outlined below. Osisko Mining shall retain a 100% interest over any fortuitous precious metals (gold-silver) discoveries on the claims covered by the agreement. Osisko Mining will be project operator during the earn-in period.